



Délibération Municipale n° 2025-25

Extrait du registre des Délibérations

SEANCE DU 11 JUIN 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	17	4	2	21	12

OBJET : Délibération relative à la signature de la charte d'engagement « Sensibilis'haie »

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 11 JUIN à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **4 JUIN 2025**

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – GARCIA Christine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette - LAUDICINA Patrick - CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence – TOURET Marie Laure - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe – FABRE Thibault - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Nicolas FERRETTO REGGI- CLAVIER Vincent -

ABSENTS : BULLE Lucie – ROUX Jérémy

PROCURATIONS :

Madame Céline LORENZO a donné procuration à Madame Florence PAUL CAMAIL,
Madame Martine COLIN a donné procuration à Madame Marie-Laure TOURET,
Madame Mireille GANZIN a donné procuration à Monsieur Frédéric AMBARD,
Monsieur Stéphane PELEPOL a donné procuration à Monsieur Alain RAVANELLO.

Madame TOURET Marie-Laure a été désignée secrétaire de séance.

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.



AR Prefecture

Le projet Sensibilis'haie porté par la Fédération Nationale des Chasseurs, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité, vise à favoriser l'implantation d'une haie d'arbres variés et adaptés au territoire de la commune intéressée. Il est adressé aux propriétaires privés et aux communes sur lesquelles ils sont installés, sur tout le territoire métropolitain.

Sensibilis'haie est un outil de promotion de la haie, constitué d'un guide pédagogique et méthodologique mettant en avant l'intérêt d'implanter et d'entretenir les haies sur le territoire communal. Il donne aussi les clés pour s'engager et gérer les linéaires de haie une fois plantés. Ce projet est aussi une façon de matérialiser, par une action commune au service de la biodiversité, les liens qui existent déjà dans beaucoup de communes avec les chasseurs.

La Fédération Nationale des Chasseurs s'engage à fournir le kit de plantation Sensibilis'haie ainsi que les supports méthodologiques et pédagogiques associés assurant le respect de cette charte.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des affaires générales du 03 juin 2025

L'assemblée après en avoir délibéré à l'**UNANIMITÉ** décide :

- **D'ADHÉRER** au programme Sensibilis'haie.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte d'engagement et tout autre document nécessaire au bon déroulement du projet.

Pour copie conforme,
Le Maire

La secrétaire de séance

Alain RAVANELLO

Marie Laure TOURET



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Marie Laure Touret', is written on the page.